

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
NUMÉRO DE L'ARTICLE	DESCRIPTION DE L'ARTICLE	LIMITES (pièces, à moins d'indication contraire)	FACTEUR DE CONVERSION (verges carrées par unité, à moins d'indication contraire)	TRANSFERT	REPORT/UTILISATION ANTICIPÉE (dont pas plus de () % doivent être consacrés à l'utilisation anticipée)
18	Pyjamas, vêtements de nuit, peignoirs, robes de chambre, et robes d'intérieur, pour messieurs, garçons, dames et fillettes, décrits entièrement ou principalement d'après le poids du coton, les fibres chimiques, la laine ou les mélanges de ces fibres. Les pyjamas et les vêtements de nuit se portent habituellement pour dormir. Les peignoirs, les robes de chambres et les robes d'intérieur ne sont pas des vêtements de nuit. Ils se portent habituellement dans l'intimité et ils comprennent les liseuses et les déshabillés.	1979 : 110,000 1980 : 117,700 1981 : 125,939	3.40	7%	11%

Note explicative:

(1) Les limites indiquées à la colonne (c) ne doivent pas être augmentées de plus de 12 pour cent au moyen d'un transfert, d'un report et d'une utilisation anticipée.